



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18846>

Département(s) de publication : **78, 91, 45, 28, 75, 77, 92, 93, 94**

Annonce n° **24-18846**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie d'Arpajon

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 2024-08 Réhabilitation et extension du groupe scolaire Édouard Herriot à Arpajon

Description : Réhabilitation et extension du groupe scolaire Édouard Herriot à Arpajon.

Identifiant de la procédure : 201a851e-1d24-41da-b22d-e8bfbe48f8f3

Identifiant interne : 2024-08

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Réhabilitation et extension du groupe scolaire Édouard Herriot à Arpajon

Description : Le marché concerne : l'extension d'une école Primaire et Maternelle et l'amélioration thermique du bâtiment existant

Identifiant interne : 2024-08

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Options :

Description des options : Prestations supplémentaires éventuelles : Le marché comporte des prestations supplémentaires éventuelles obligatoires précisées dans la DPGF à savoir : - Lot 17 aménagement extérieur : o PSE 01 - Sondages préliminaires o PSE 02 - Mise aux normes de l'éclairage parvis o PSE 03 - Jeux et mobilier En application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage peut conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles de l'objet du présent marché, en accord avec le titulaire, pendant une période de trois ans à compter de la notification du marché initial.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 8 rue Édouard Herriot

Ville : ARPAJON

Code postal : 91290

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Afin de garantir la bonne exécution du marché et conformément à l'article R 2142-6 et suivants du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur exige que les opérateurs économiques réalisent un chiffre d'affaires annuel minimal, sur trois années consécutives, notamment dans le domaine concerné par le marché. Le chiffre d'affaires minimal exigé est de 9 000 000 euros. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail, Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels Liste des travaux exécutés Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées Certificats de qualification professionnelle établis

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres : la liste des certificats est indiquée dans le RC du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix : 40 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité

Description : Qualité: 50 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Développement durable : 10 points

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://arpajon91.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/03/2024 à 13:00

Lieu : Le lieu d'exécution est :Groupe Scolaire Édouard Herriot, 8 rue Édouard Herriot, 91290 Arpajon

Informations complémentaires : Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux. La visite est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation remise lors de la visite. La visite sera organisée : Le mercredi 28 février 2024 à 14h00. Le lieu de la visite est : Groupe Scolaire Edouard Herriot, 8 rue Édouard Herriot, 91290 Arpajon. Toutefois, le maître d'ouvrage acceptera qu'un soumissionnaire ne se présente pas à celle-ci si des justificatifs démontrant la bonne connaissance des lieux d'exécution sont apportés. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint d'entreprises, l'acheteur exige la transformation de ce groupement en groupement solidaire. Cette exigence découle de l'impératif d'une exécution efficace du marché dans les délais, crucial notamment pour assurer la disponibilité continue du service public. Le maître d'ouvrage décide de ne pas allouer le marché pour les raisons suivantes : La décision de ne pas allouer le marché découle de la complexité de l'établissement,

comprenant plusieurs bâtiments, tels que l'école élémentaire, l'école maternelle, un bâtiment d'habitation, une cantine scolaire, et des salles modulaires. Cette diversité rend toute décomposition en lots susceptible de rendre plus complexe l'exécution du marché. La coordination rigoureuse des prestataires est également essentielle dans le cadre du présent projet, en raison de la complexité opérationnelle de l'opération. Le site, occupé pendant les travaux sans interruption de ses activités, implique une planification minutieuse. Le projet favorisera la réalisation d'opérations importantes pendant les vacances scolaires, minimisant les perturbations quotidiennes pendant les heures d'école. Des techniques de construction respectueuses du bruit seront privilégiées pour assurer la continuité des activités éducatives à proximité des zones de travaux. Un phasage précis permettra la mise à disposition progressive de nouveaux espaces. Il est souligné qu'une entreprise générale est mieux à même de gérer les défis de sécurisation des chantiers et des multiples accès à l'établissement. En ce qui concerne les coûts de location de bâtiments modulaires accueillant élèves, professeurs et personnel pendant les travaux, l'allotissement aurait pu rendre l'exécution financièrement plus coûteuse compte tenu du coût de location de ces modulaires. Conformément à l'article L 2193-3 du Code de la Commande Publique le titulaire d'un marché peut, sous sa responsabilité, sous-traiter l'exécution d'une partie des prestations de son marché. Toutefois, l'acheteur peut exiger que certaines tâches essentielles du marché soient effectuées directement par le titulaire. Ainsi en application de l'article précité, le pouvoir adjudicateur exige que le gros -oeuvre soit exécuté par le titulaire du marché pour des raisons de travaux en site occupé, très phasés, et donc délicats.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

Le paiement en ligne sera utilisé

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Versailles

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie d'Arpajon

Numéro d'enregistrement : 21910021100016

Adresse postale : 70 Grande Rue

Ville : ARPAJON

Code postal : 91290

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : responsable.commandepublique@arpajon91.fr

Téléphone : +33 169261716

Adresse internet : <https://www.arpajon91.fr/>

Profil de l'acheteur : https://arpajon91.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_995_997949.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 Av. de Saint-Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78000

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : greffe.taversailles@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.taversailles@juradm.fr

Téléphone : (+33) 1 39 20 54 00

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 Av. de Saint-Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78000

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : greffe.taversailles@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.taversailles@juradm.fr

Téléphone : (+33) 1 39 20 54 00

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 88e8becb-f4ef-4e70-8fbf-55d1fc2a6255 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/02/2024 à 23:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2024